

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022**

**Convocation du 07/12/2022****Date d'affichage 07/12/2022****Président de séance** : Mme Christine LEFEVRE**Etaient présents** : Mmes LEFEVRE Christine, MADASCHI Véronique, NOUASSA Josette  
Mrs BERTIER Jean-François, SAIGNOL Mathieu, LEFEVRE Jean-Luc, JALAGUIER Quentin.**Absente excusés** : Mmes REDON Sylvia, HENNEUSE Emanuelle, Mrs POLIKOU Spendî, DE LUCA Anthony**Secrétaire de séance** : Mme MADASCHI Véronique**Adoption du compte rendu du conseil municipal du 09 Novembre 2022**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil du 09 Novembre 2022

**Demande de subvention DETR**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour la réalisation d'un colombarium de 12 cases et de solliciter l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur 40% pour l'opération « Cimetière (travaux), et l'acquisition d'un broyeur de végétaux à hauteur de 40%.

Le budget prévisionnel de ces opérations est évalué à :  
Colombarium de 12 cases est de 9 948.00€ HT soit 11 937.60€TTC.  
Broyeur à végétaux est de 6 880.00€ HT soit 8 256€ TTC

Le conseil municipal, autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat pour le financement des deux opérations et de signer tous les documents y afférents.

**DEVIS**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du devis pour l'élagage des deux marronniers et du place de la cour d'Ecole d'un montant de 1 250€ TTC décide à l'unanimité que l'évacuation des végétaux sera faite par les agents communaux et accepte le devis pour 1000€ TTC.

**Achat d'une cuve à gasoil**Suite au dernier Conseil municipal a troisième devis a été établi par MICHEL Equipement pour une cuve de 700l à 1088€ HT soit 1305.60€TTC. Rappel des devis précédent :  
SAMSE cuve 400l à 1809€HT soit 2 170.00 €  
Ales Batterie cuve 440l à 1 209€ HT soit 1 450.80 €TTC.  
Le conseil à l'unanimité retient le devis de Michel Equipement**VOEUX**

La mairie organisera ses vœux à la population le samedi 28 janvier 2023 à 18h00.

**RETRAITE**

A l'occasion du départ à la retraite de l'agent communal Gilles TUFFERY, le conseil décide de lui offrir un bon d'achat d'une valeur de 250€ et d'une bouteille de champagne.

**Décision modificative n°3**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2022.

## COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
012 / 6411	Personnel titulaire	880.00	
011 / 60633	Fournitures de voirie		880.00
Total		880.00	880,00

 **Questions diverses**

- SIVU des bois de Lens : Mr SAIGNOL Mathieu fait le compte-rendu du dernier conseil syndical : Pose de 3 barrières sur la DFCI « Maressargues-Montagnac » et explique le contexte juridique et la possibilité de prise d'arrêté.
- Nîmes Métropole : M. Bertier présente un compte-rendu du dernier conseil communautaire. Assainissement + 4.9%, la TAOM et Gémapi n'augmenteraient pas

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50